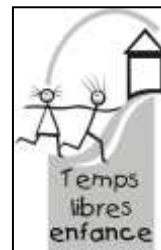


## ACCUEIL EXTRA-SCOLAIRE « TEMPS LIBRES » COMMUNE DE SPRIMONT



### Projet pédagogique de l'accueil extrascolaire organisé au sein des écoles des deux réseaux d'enseignement dispensés sur le territoire communal.

Partenariat entre l'Administration communale de Sprimont et les écoles des deux réseaux d'enseignement dispensés sur le territoire communal.  
Accueil accessible à tous les enfants âgés de 2,5 à 12 ans fréquentant un établissement scolaire situé sur le territoire de la commune.

#### Dénomination du projet :

Notre projet d'accueil extrascolaire s'inscrit dans un partenariat entre l'Administration communale de Sprimont et les écoles des deux réseaux d'enseignement dispensés sur le territoire communal.

L'accueil est accessible à tous les enfants de 2,5 à 12 ans fréquentant un établissement scolaire situé sur le territoire de la commune.

L'accueil extrascolaire communal « Temps Libres » est divisé en trois temps d'accueil :

- Le temps avant et après l'école de 15h30 à 18h
- L'accueil centralisé du mercredi après-midi

#### Notre objectif prioritaire :

*Dans le cadre de ce projet d'accueil,  
le personnel d'encadrement vise au bien-être de l'enfant en lui offrant un accueil de qualité quelles que  
soient ses origines sociale, économique et culturelle.  
Au sein du groupe, l'accueillant(e) donne les moyens à l'enfant de se responsabiliser par la prise  
d'initiatives, d'autonomie dans le respect de son environnement.*

#### Nos objectifs spécifiques :

Tout en donnant la priorité à la communication et aux relations de transition entre l'école et l'accueil, nous visons à :

- La cohérence entre le temps « scolaire » et le temps « d'accueil » avant et après l'école :  
Nous privilégions le contact avec les parents, les enseignants et la direction de l'école.  
Un temps nécessaire est donné aux parents pour communiquer les informations nécessaires concernant leur(s) enfant(s). Ces informations sont transmises à l'enseignant titulaire ou à la direction.  
Nous respectons le projet d'accueil de l'établissement scolaire.
- La communication entre les enfants, et avec l'adulte :  
Nous mettons à la disposition de l'enfant des temps d'accueil et de parole afin d'établir une relation positive et individualisée et procurer à l'enfant un sentiment de sécurité.  
Les activités proposées sont ludiques et éducatives, pour ce faire, nous privilégions le jeu AVEC l'enfant.
- La responsabilisation de l'enfant :

Par les règles de vie (charte), nous amenons à l'enfant la notion de RESPECT (des autres et de son environnement), nous intégrons l'enfant au projet d'accueil qui lui est proposé.

Chaque enfant a la possibilité de jouer un rôle au sein de l'accueil (les grands aident les plus jeunes...).

L'enfant a la possibilité de choisir ce qu'il veut faire (activités libres ou activités dirigées).

- Le respect du rythme et des besoins de chaque enfant :  
Nous souhaitons contribuer à l'épanouissement global de l'enfant par la mise en place d'activités adaptées à l'âge de celui-ci. Celles-ci sont variées et donnent à l'enfant la possibilité de choisir ce qu'il veut faire. Dans la mesure du possible, l'espace est aménagé afin que chaque enfant y trouve sa place.  
Afin d'aider l'enfant dans son développement intellectuel et scolaire, une étude dirigée est proposée aux enfants du primaire. Un temps suffisant est laissé aux enfants entre la fin des cours et le début de l'étude dirigée afin que ceux-ci puissent prendre le temps de goûter et de se défouler.
- La gestion de la violence physique et verbale :  
Nous privilégions le dialogue, nous mettons en place des temps et des lieux d'expression et d'isolement (à la demande de l'enfant) dans le but de canaliser sa violence.
- Développer les notions de partage, de fraternité et de générosité :  
Au travers des activités quotidiennes de l'accueil (ex : partage des collations, jeux de coopération, ateliers...)
- Proposer aux enfants des animations variées et diversifiées ainsi que des activités auxquelles ils n'auraient pas accès :  
Nous souhaitons proposer aux enfants un panel d'activités différentes afin que chaque enfant y trouve son compte et réalise des découvertes mais aussi afin de stimuler sa créativité et son imagination.

Pour une participation active de tous les intervenants à l'épanouissement de l'enfant, le rôle de chacun est identifié :

#### Rôle des accueillantes :

- Assurer l'accueil et la surveillance des enfants
- Animer et encadrer les activités
- Assurer le suivi des contacts avec les parents
- Tenir à jour le registre des présences

#### Rôle de la Direction de l'école :

- Assurer le suivi des accueillant(e)s (gestion quotidienne de l'accueil)
- Organiser la concertation des accueillant(e)s avec l'équipe pédagogique
- Communiquer l'information aux parents et aux personnes responsables de l'enfant

#### Rôle du responsable de projet :

- Assurer le suivi des accueillant(e)s (formation, qualité de l'accueil...)
- Organiser la concertation des accueillant(e)s (programme des mercredis après-midi, journées pédagogiques...)
- Communiquer l'information aux parents et aux personnes responsables de l'enfant
- Gérer l'aspect administratif et financier du projet